

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Digne-les-Bains
MALLEMOISSON - COMMUNE

Séance du vendredi 23 janvier 2026

Délibération N° DE_2026_014

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	7	11
Date de la convocation : 19/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	4	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-trois janvier deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil municipal), sous la présidence de Isabelle DELAMARE.

Présents : Isabelle DELAMARE, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Jocelyne OGER, Rolland MENC, Jean-Pierre HOSTACHY, Emmanuelle MARTIN

Représentés : Philippe GUILLEMANT représenté par Isabelle DELAMARE, Isabelle COLLOMP représentée par Jean-Pierre HOSTACHY, Olivier ORS représenté par Martine NEVIERE, Michèle SENEQUIER représentée par Emmanuelle MARTIN

Absents et Excusés : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Raphaël PIERRET, Nicolas POUDROUX

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Isabelle DELAMARE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SUR LA PARCELLE COMMUNALE N°756 B ET DROIT DE TRÉFOND POUR UNE CANALISATION D'ÉGOUT SUR LA PARCELLE N°166 B

2ème réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 16 janvier 2026, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois. Le Conseil municipal pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Monsieur COMTE, Maire de la commune, sort de la séance à 19 heures pour ce point en raison de son intérêt personnel afin de ne prendre part ni à la présentation, ni aux débats et ni au vote de la résolution.

La présidence et le secrétariat de séance pour ce point sont assurés par Madame DELAMARE, première adjointe conformément à l'article L.2121-14 du CGCT.

Le projet de résolution est présenté par Monsieur Rolland MENC, conseiller municipal.

Date de transmission de l'acte: 12/02/2026
Date de réception de l'AR: 12/02/2026

004-210401105-DE_2026_014-DE
A G E D I